15 ans d'actions pour l'aménagement de la Voie Verte Foix-Vernajoul via le « Pont de l'Echo »

Par J. Savary avec le concours de A. Buge et d'A. Péchin

V4 18-04-2026 -provisoire-

Suite à la création de la Voie Verte Saint-Girons-Vernajoul sur emprise ancienne voie ferrée en 2008-2012 (40km), description des 15 années d'actions qui ont mené à l'ouverture en 2021 de la Voie Verte Vernajoul-Foix -4km- par le « pont de l'Echo » (pont commun à la voie ferrée en activité Foix-Toulouse).
Voir en annexes presse, courriers, conventions SNCF Réseau, …

Contexte associatif -rôle de l'AF3V (local et national)
= L'AF3V a eu entre 2008 et 2017 une Délégation Départementale Ariège double avec l'asso Vélo'riège de Annick Drappier à Pamiers et le CODEP FFCT 09 grâce à l'action de Pierre Nunez, délégué sécurité. Elle a fait la promotion des VVV nationales comme la V81.
= En 2017 fin de l'asso Vélo'riège et départ de Pierre Nunez, et le CODEP FFVélo (président A Bucher) refuse de continuer. L'Asso Vélo9 refuse de devenir délégation AF3V. Depuis cette date l'AF3V n'a plus qu'une délégation locale Prat-Bonrepaux (Pédale Praxéenne) : pas de délégation sur Foix et Pamiers, pas de délégation départementale.
Mais J. Savary, délégué régional, a continué à s'informer auprès de l'association Vél09 très active, et à intervenir par courriel auprès du Département.

= En 2013 l'AF3V a signé avec la FNAUT, la FUB, la FFCT, la FFUTAN la « Charte Voies Vertes et voies ferrées » donnant la priorité à la réouverture des lignes ferrées au trafic des trains
Voir article site AF3V 07-11-2024
https://af3v.org/la-charte-voies-vertes-et-voies-ferrees-signee-par-laf3v-en-2006-toujours-dactualite-donner-la-priorite-a-la-reouverture-des-lignes-au-trafic-ferroviai/

= Dans les années 2013-2017 l'AF3V a beaucoup travaillé avec la Mission Nationale Vélo (JL Pons) au changement de politique de RFF qui décide de ne plus céder la propriété des emprises, mais de signer avec les collectivités locales des conventions de transfert de gestion pour une durée limitée (cf. 20ans), avec retour possible à l'exploitation ferroviaire.

Voir : http://www.vvv-sud.org/psp-avfconciliervvreouverture.html

Historique (**chronologie**)

= Entre 2008 et 2012 Création par le Département de la Voie Verte Vernajoul-Saint Girons sur emprise ancienne voie ferrée, en trois tranches successives Distance totale :40km
Voir fiche AF3V : https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/279-voie-verte-saint-girons-foix-veloroute-v81/

= L'AF3V a décrit sur son site les tronçons de la Véloroute créés entre 2009 et 2012, a participé aux inaugurations successives , et a envoyé chaque fois des demandes d'améliorations, souvent cosignées avec le CODEP FFCT (délégation AF3V), avec demande d'accès aux centres de Foix et de St-Girons de façon sécurisée, et demande d'aménagement dans toute la traversée du département.

Voir les demandes AF3V en Ariège ici : http://www.vvv-sud.org/demandesariege.html

= Fin 2012 il apparaît la nécessité de « faire sauter le verrou de Vernajoul » pour que les cyclistes ne soient plus obligés de traverser Vernajoul et de suivre la D5 tortueuse, étroite et circulée pour rejoindre Foix mais continuent sur une voie verte et traversent l'Ariège sur le « Pont de l'Echo » en parallèle à la voie ferrée Foix-Toulouse pour rejoindre en toute sécurité la gare de Foix, proche du centre-ville. Obstacle : passage sur le domaine ferroviaire géré par RFF puis SNCF Réseau.

= En Juillet 2013 l'AF3V a joué un rôle « déclencheur » en organisant une « randonnée militante de 35 cyclistes » de Biarritz à Le Barcarès pour demander une Véloroute du Piémont Pyrénéen V81, avec courriers à tous les élus et rencontres aux étapes.
Voir site de la randonnée : https://randovelosud2013.le-pic.org
(Étape 8-St-Firons-Foix/nuit à Foix/Étape 9 Foix-Pamiers-Mirepoix).

= L'action pour le tronçon Foix-Vernajoul par le pont de l'Echo a continué avec des **interventions de trois acteurs majeurs :**

= 1- L'Association de cyclistes Vél09 et son président Alain Buge :
= lettre du 24-01-2011 à la SNCF

= lettre du 07-05-2015 au Département
Avec réponse reçue le 13-05-2015
= lettre du 10-02-2017 au Département (pour une liaison piétons/cyclistes cours Irénée Cros et pour une liaison en voie verte au pont de l'Echo).
Avec réponse reçue le 28-02-2017.
Réponse reçue du Département le 31-10-2018.

= 2- Le Département de l'Ariège, porteur du projet de Voie Verte
Les réponses du Département à l'asso Vél09 entre 2011 et 2018, et ses déclarations à la presse, ont montré la forte volonté politique du Département, favorable aux demandes des cyclistes et disposé à financer le projet, ainsi que les difficultés rencontrées avec la SNCF

= 3- La Mairie de Foix, soutien important du projet avec prolongement jusqu'à la gare de Foix, avec entre 2012-2018 les les interventions du Maire Mr Norbert Meler, et du maire-adjoint à l'Environnement André Péchin.

= En 2014 le Département a préparé avec RFF un accord pour le passage de la VV le long de la voie ferrée au pont de l'Echo (300m), avec convention de mise à disposition, mais cet accord a échoué (les techniciens du Département ont parlé de « retards pour agrément définitif : 15 réunions avec RFF, SNCF et un cabinet de conseil juridique ») (voir documents en Annexe).
Cet accord portait uniquement sur le passage au pont de l'Echo.

= En 2016 RFF a aussi refusé que le passage au pont de l'Echo soit prolongé jusqu'au parking de la gare le long de la voie ferrée en activité, sur l'ancienne voie ferrée jusqu'au passage à niveau, puis sur des terrains propriété de RFF, comme le Département et la Mairie de Foix le demandaient. Il y a la place, voir photos du site Passes Montagnes http://passes-montagnes.fr/htlm1/VF_foix_saint-girons-01.html).
= En 2018-2019 la création du Pôle multimodal de la gare de Foix (réaménagement de la gare, avec extension du parking relais automobiles de 260 places, accès piétons, 12 consignes et 12 attaches vélos, 2 emplacements bus, parvis, espaces verts), projet important : coût total 1 720 000€ TTC avec cofinancement de 80% par État, Région et Département) n'a pas intégré la continuité de la Voie Verte jusqu'à la gare.

= En 2019 le Département a signé avec SNCF Réseau un accord pour le passage de la VV le long de la voie ferrée au pont de l'Echo (310m), avec convention de mise à disposition, et avec une Convention de financement des travaux entre SNCF Réseau, le Département et la Commune de Foix. Objet : piste cyclable du PN68 au PN69 au pont-rail de l'Echo. Longueur 310m. Coût travaux 240 000 (34% Foix/66% Département).
A savoir : la Commune de Foix a financé en 2019 une étude préliminaire auprès de SNCF Réseau.

= Les travaux de création de la piste cyclable au Pont de l'Echo ont eu lieu entre Septembre 2020 et Mars 2021.

= Entre 2022 et 2025 la Mairie de Foix, et le Département, avec des cofinancements divers de l'Etat et de la Région, ont aménagé une continuité cyclable entre le pont de l'Echo et la gare (1200m, en passant par une liaison continue en « voie partagée » chemin des Brulhois, puis un trottoir mixte piétons- cycles Avenue Leclerc sur 250m, puis une voie partagée le long du parking.

= En 2025 la Mairie de Foix a aussi aménagé -avec cofinancements divers- une liaison cyclable entre la gare et le centre-ville (720m) : voie partagée rue P. Semard, trottoir mixte piétons-cycles Cours I. Cros, Vieux Pont et rue Delclassé pour accès à la zone de rencontre du centre ancien.

Annexe 1- **Pistes d'analyse sur les spécificités de ce cas**

Pour répondre à la question : « il faut toujours 15 ans ? » A. Buge, A. Péchin et J.Savary proposent quelques idées :
=1- L'aménagement des 40km de VV entre St-Girons et Vernajoul n'a pas posé de problèmes règlementaires car le Département était propriétaire de l'emprise de l'ancienne voie ferrée jusqu'au pont de l'Echo
= 2- L'aménagement du « verrou du pont de l'Echo » a posé de gros problèmes, d'autant plus qu'il a eu lieu en pleine période de mutation de l'organisation de la SNCF (fin de RFF en déc. 2014) et de mutation des cessions de voies ferrées désaffectées (adoption des conventions de mise à disposition).
RFF et SNCF Réseau ont été très « durs », très restrictifs, en refusant le prolongement le long de la voie ferrée en activité qui

était possible sans soucis dans la Cité des Bruilhois, jusqu'au passage à niveau de la rue des Bruilhois.
= 3- La réussite a été possible grâce à la forte mobilisation (politique et financière) du Département et de la commune de Foix pour le passage au pont de l'Echo (qui a lui seul était une solution), et pour le prolongement jusqu'à la gare et au centre-ville proche (2kms importants qui caractérisent ce cas, situé en cœur de ville..
= 4- La Région a joué un rôle avec la création du pôle multimodal de la gare de Foix qui a permis d'apaiser et aménager la zone pour tous, y compris cyclistes et piétons
= 5- L'État a joué un rôle avec le Schéma national des VVV et avec les « plan vélo » récents (cofinancement de projets de continuités)
= 6- L'association AF3V a joué un rôle important de soutien aux projets St-Girons-Vernajoul-Foix à travers ses représentants locaux jusqu'en 2017, puis avec sa Délégation régionale.
= 7- Localement c'est l'association Vél09 de Foix, membre de la FUB, qui a joué un rôle important de stimulation des élus et d'information des cyclistes, des habitants et de la presse.

En conclusion nous croyons que le facteur positif principal est le troisième, et qu'avec un Département sans politique cyclable forte, et avec une ville sans volonté forte, le projet n'aurait pas abouti.
C'est le Maire de Foix Norbert Meler qui a dit : « la Voie Verte doit arriver et commencer à la gare de Foix ».
Malgré l 'évidence du passage par le pont de l'Echo en alternative à la liaison routière Foix-Vernajoul dangereuse pour les cyclistes, il a fallu beaucoup de persévérance aux divers acteurs locaux pour faire aboutir ce projet.

Annexe 2 - Cartes, et liste des documents disponibles.